



# DOSSIER SYNTHÉTIQUE

## LES FLUX DE TRANSPORT CC ENCLAVE DES PAPES – PAYS DE GRIGNAN

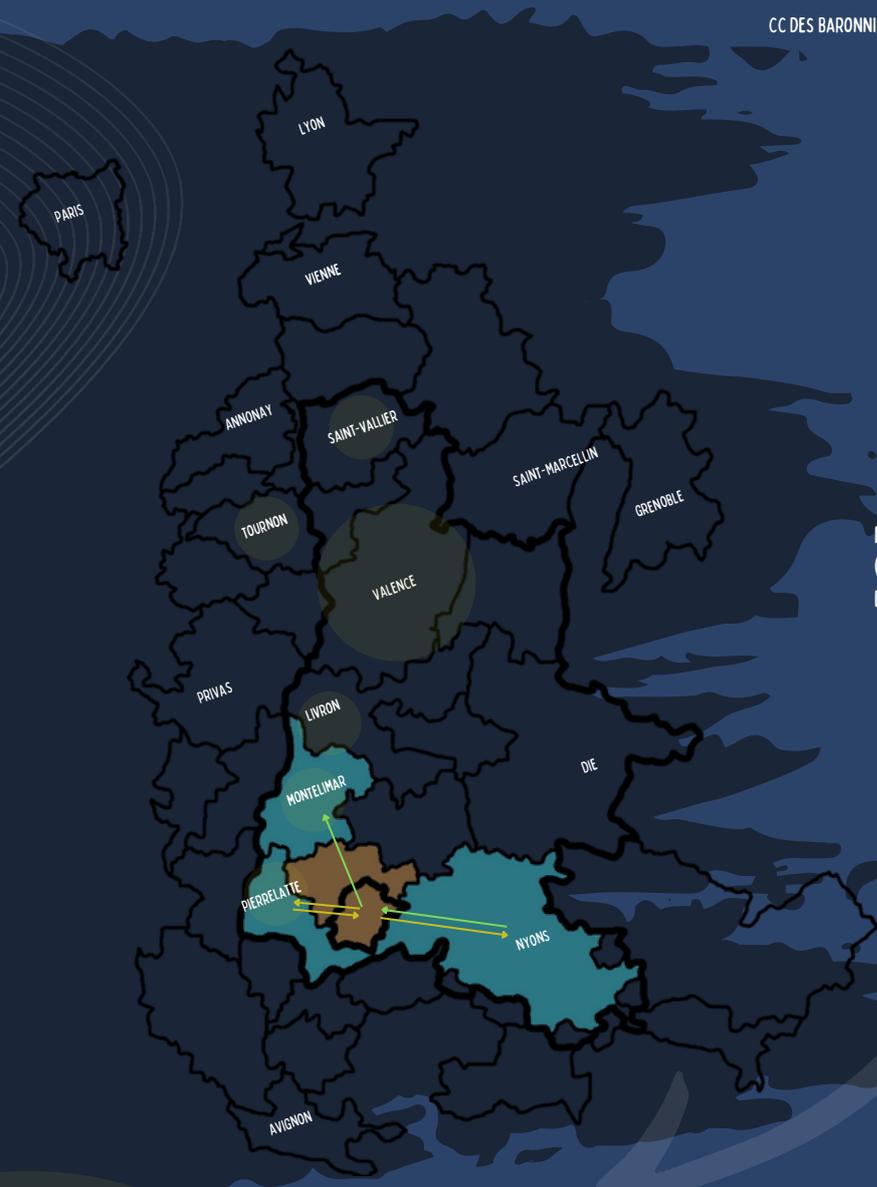
### LES FLUX EN PROVENANCE ET A DESTINATION

LA CARTE REGROUPE POUR LE DÉPARTEMENT DE LA DRÔME, SELON UN MAILLAGE INTERCOMMUNAL, LES FLUX DE POPULATION ENTRE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE ET LA COMMUNE DE TRAVAIL EN PROVENANCE OU A DESTINATION DU TERRITOIRE CIBLE. **LES FLUX SUPÉRIEURS A 200 SONT COMPTABILISÉS ET COMPRENNENT LES INTERCOMMUNALITÉS DANS LEUR INTÉGRALITÉ.**

### LISTE DES FLUX

LISTE DES FLUX DE POPULATION ENTRE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE ET LA COMMUNE DE TRAVAIL EN PROVENANCE OU A DESTINATION DU TERRITOIRE CIBLE. **LES FLUX SUPÉRIEURS A 200 SONT COMPTABILISÉS ET COMPRENNENT LES INTERCOMMUNALITÉS DANS LEUR INTÉGRALITÉ.**

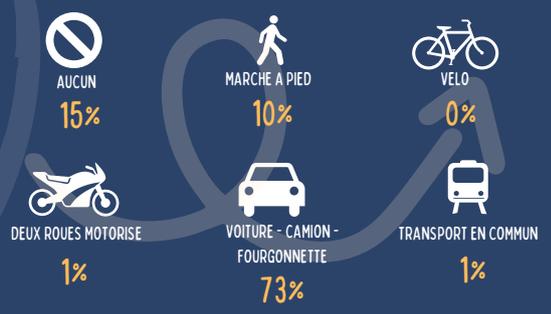
DE CES DESTINATIONS VERS LE TERRITOIRE :	DU TERRITOIRE VERS CES DESTINATIONS :
CC DRÔME SUD PROVENCE 618	956 CC DRÔME SUD PROVENCE
CC DES BARONNIÉS EN DRÔME PROVENÇALE 220	538 CC DES BARONNIÉS EN DRÔME PROVENÇALE
	436 CA MONTÉLIMAR AGGLO



### FLUX AU SEIN DE L'INTERCOMMUNALITÉ

REGROUPE LES PERSONNES AYANT LEUR LIEU DE RÉSIDENCE AU SEIN DE L'INTERCOMMUNALITÉ (COMMUNES DE RÉSIDENCE DROMOISE) ET LEUR LIEU DE TRAVAIL ÉGALEMENT AU SEIN DE L'INTERCOMMUNALITÉ (PRISE DANS L'INTÉGRALITÉ DE SON PÉRIMÈTRE).

**56%** DES HABITANTS VIVENT ET TRAVAILLENT AU SEIN DU TERRITOIRE ET UTILISENT POUR SE RENDRE AU TRAVAIL PRINCIPALEMENT :

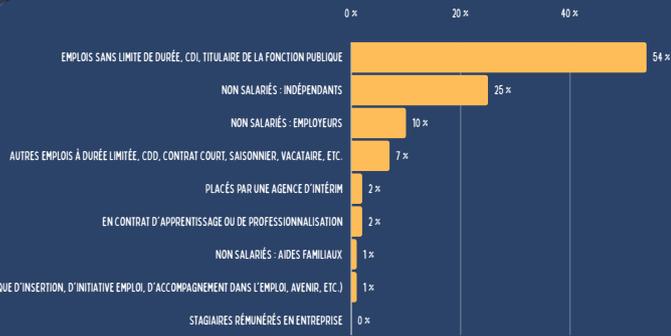


#### LEGENDE

- SUPÉRIEUR A 2000
- ENTRE 1000 ET 2000
- ENTRE 500 ET 1000
- ENTRE 200 ET 500

**15%** DES HABITANTS VIVENT AU SEIN DU TERRITOIRE ET TRAVAILLENT SUR LE TERRITOIRE DE DRÔME SUD PROVENCE.

**8%** DES HABITANTS VIVENT AU SEIN DU TERRITOIRE ET TRAVAILLENT SUR LE TERRITOIRE DE MONTÉLIMAR AGGLO.



**78% SONT A TEMPS PLEIN**